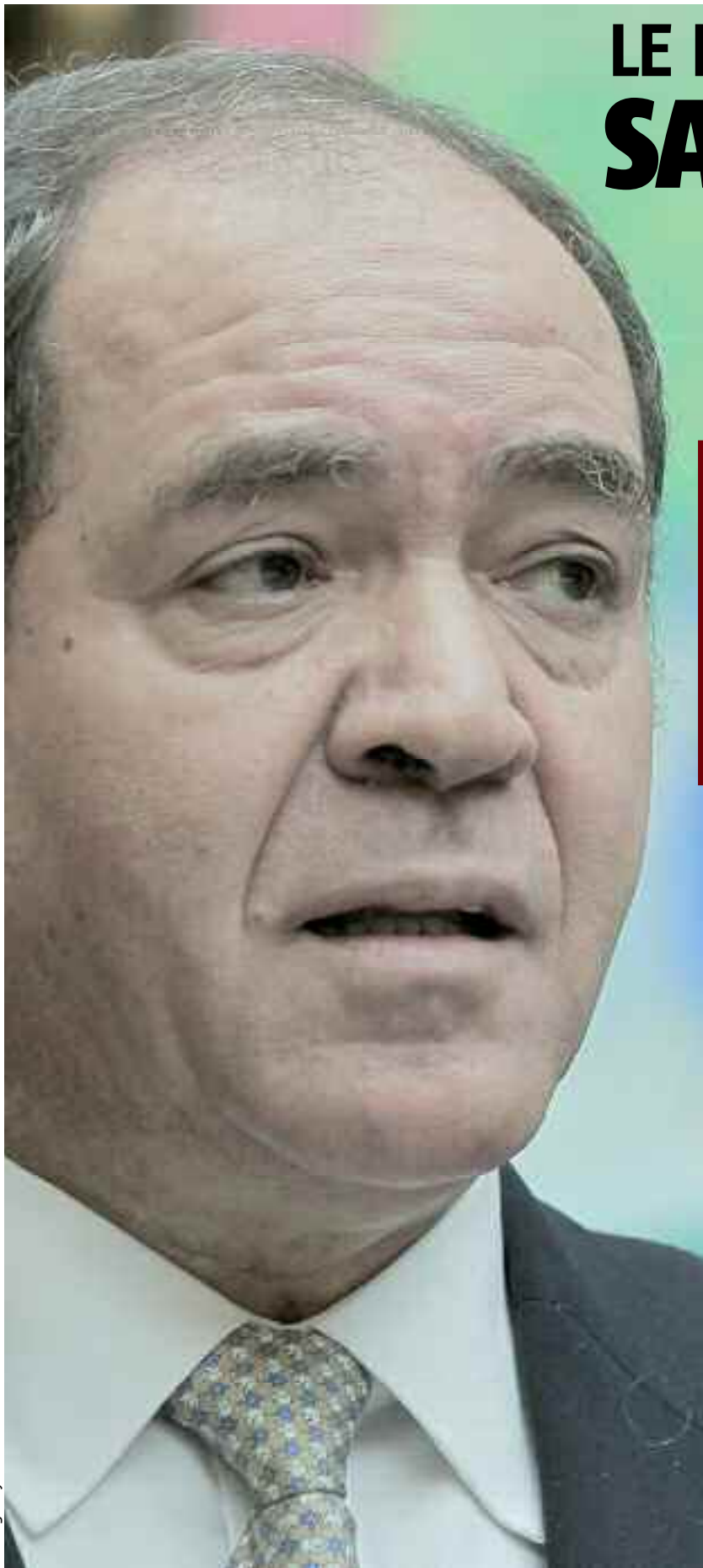




PLAN D'ACTION SECTORIEL 2020-2024

Ferroukhi en quête d'une performance managériale pour les filières de la Pêche

p.4



LE RÔLE DE L'ALGÉRIE EN AFRIQUE SABRI BOUKADOUM POURSUIT SA MISSION DE **PAIX**

La place de l'Algérie en Afrique et le rôle qu'elle entend remplir en tant qu'acteur majeur dans la promotion de la paix et du développement sur le continent, se confirment de jour en jour. L'Algérie est avantagée dans sa démarche par les liens d'amitié, de fraternité et de solidarité qu'elle a tissés avec les pays africains durant la longue lutte pour la décolonisation du continent. Les visites du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, dans les pays africains sont une preuve du dynamisme que la diplomatie algérienne veut entretenir en Afrique.

p.2

©PPAgency

L'ARAV met en garde sur la diffusion de programmes sans autorisation

p.3

LES CHOIX ALIMENTAIRES DES ALGÉRIENS SE RÉTRÉCISSENT



Les prix de la volaille augmenteront encore de

30%

p.3

Benfriha

Les conventions signées, une opportunité pour raffermir le lien avec l'économie

Les conventions conclues par le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels avec les différents partenaires ont été une véritable opportunité pour conforter le rapprochement avec le monde économique, a affirmé hier à Djelfa la ministre du secteur, Houyam Benfriha.

Commerce

Lancement des soldes à distance à travers l'ensemble du pays

Le ministère du Commerce a porté à la connaissance de tous les opérateurs économiques que les soldes à distance (commerce électronique) pour la saison hivernale 2021 sont autorisées à travers toutes les wilayas durant la période allant de janvier à fin février 2021.



Constantine

Baisse sensible du nombre d'accidents de la circulation à l'Est du pays

Une baisse «sensible» du nombre d'accidents de la route, a été enregistrée dans la région Est du pays en 2020 comparée à 2019, a-t-on appris hier, auprès des services de l'inspection régionale Est de la police de Constantine couvrant quinze (15) wilayas de cette zone.

Le rôle de l'Algérie en Afrique

Sabri Boukadoum poursuit sa mission de paix

La place de l'Algérie en Afrique et le rôle qu'elle entend remplir en tant qu'acteur majeur dans la promotion de la paix et du développement sur le continent, se confirment de jour en jour. L'Algérie est avantagée dans sa démarche par les liens d'amitié, de fraternité et de solidarité qu'elle a tissés avec les pays africains durant la longue lutte pour la décolonisation du continent.

Les visites du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, dans les pays africains sont une preuve du dynamisme que la diplomatie algérienne veut entretenir en Afrique. Ainsi, notre ministre des Affaires étrangères se trouvait les 25 et 26 janvier 2021, en République Démocratique du Congo (RDC), dans le cadre d'une visite officielle au cours de laquelle il a été reçu par le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Sabri Boukadoum a été reçu, en audience, par le Président Tshisekedi, à qui il a transmis un message du Président Abdelmadjid Tebboune. Lors de cette visite, le chef de la diplomatie a eu des entretiens avec son homologue, Mme. Tumba Nzeza Marie, ministre des Affaires étrangères de la RDC.

Selon le communiqué du ministre des AE, le déplacement du ministre à Kinshasa s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de l'examen des voies et moyens de développer la coopération entre les deux pays (Algérie/RDC), ainsi que la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment en prélude à la prise, par la RDC, de la présidence tournante de l'Union africaine (UA). En marge de cette visite, notre ministre des Affaires étrangères a eu «des entretiens mardi avec Omar Qamar El-Din, ministre des Affaires étrangères du Soudan, pays frère», a tweeté Sabri Boukadoum, précisant que les entretiens ont permis de «se concerter au sujet des liens de fraternité et des questions régionales d'intérêt commun, notamment la question du barrage de la Renaissance et ses répercussions sur la stabilité de la région». Selon des sources médiatiques africaines, le Président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, est sollicité en sa qualité de prochain président de l'UA, de faire la médiation quant au li-



Le déplacement du ministre à Kinshasa s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de l'examen des voies et moyens de développer la coopération entre les deux pays (Algérie/RDC). (Photo:DR)

tige qui oppose le Soudan, l'Égypte et l'Éthiopie, au sujet du Barrage de la Renaissance en construction sur le Nil à l'initiative de l'Éthiopie. Cette sollicitation a été faite par le ministre soudanais des Affaires étrangères, Omer Gamareldine Ismaël, au cours d'un entretien avec le Chef de l'É-

tat congolais le mardi 26 janvier 2021 à la Cité de l'UA. Lors de cette réunion, le ministre des Affaires étrangères du Soudan a plaidé pour une résolution à l'amiable tout en privilégiant des solutions africaines à ce problème africain. A propos du barrage de la Renaissance construit par

l'Éthiopie, provoquant des tensions avec le Soudan et l'Égypte, l'Éthiopie a annoncé le 22 juillet dernier avoir atteint le niveau de remplissage du barrage prévu pour la première année d'exploitation, ce qui permettrait de tester les deux premières turbines du barrage afin de produire de l'électricité début 2021. Les négociations tripartites (Éthiopie, Égypte, Soudan) sur le remplissage et l'exploitation annuelle du Grand barrage de la Renaissance, qui avait repris sous les auspices de l'UA, au début de l'année, après un arrêt d'environ un mois, n'ont pas abouti. La réunion s'est déroulée par vidéoconférence, avec la participation des ministres des Affaires étrangères et de l'Irrigation d'Égypte, d'Éthiopie et du Soudan. L'Afrique du Sud, qui assume la présidence tournante de l'UA, avait appelé à cette réunion tripartite, un mois après l'arrêt des négociations, à la demande de la partie soudanaise qui réclamait un changement du modus operandi des négociations. Les nouvelles négociations n'ont pas abouti à un accord. Les négociations entre les trois pays sont au point mort depuis 9 ans. On apprend que Addis-Abeba envisage de démarrer le remplissage du barrage de la Renaissance cette année, pendant la saison des pluies, qui coïncide avec le mois de juillet prochain. Le Soudan et l'Égypte s'y opposent. Le bassin hydrographique du Nil, le plus long fleuve du monde (6.671 km), couvre 2.870.000 km² et est partagé entre dix pays : Égypte, Éthiopie, Érythrée, Ouganda, Soudan, Tanzanie, Rwanda, Burundi, Kenya et la République Démocratique du Congo.

Lakhdar A.

Sahara occidental

Smaïl Chergui tire la sonnette d'alarme

Le conflit engagé entre le Maroc la République sahraouie (RASD) pourrait menacer la stabilité régionale, a déclaré mardi à l'agence Sputnik le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smaïl Chergui, soulignant l'urgence de la tenue du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. «L'escalade» que connaît le conflit entre le Royaume du Maroc et la RASD «pourrait menacer la stabilité régionale et «nous voulons trouver une solution le plus tôt possible». Cet avertissement vient d'un parfait connaisseur de la situation dans la région, puisqu'il s'agit du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smaïl Chergui.

Dans une déclaration au site d'informations Sputnik, il a souligné que «la principale tâche à accomplir est la mise en œuvre du plan visant à faire cesser les hostilités et à la tenue d'un référendum pour l'autodétermination» du peuple sahraoui. Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA a fait savoir que le président de l'Union africaine, Cyril Ramaphosa, avait demandé à l'Organisation des Nations unies de désigner rapidement un émissaire pour contribuer à régler le conflit. Un poste vacant depuis la démission de l'envoyé du secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler en mai 2019. Pour rappel, l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental a été décidée en 1991.

Au même moment, un cessez-le-feu a été proclamé entre le Front Polisario et le Maroc. Vendredi 13 novembre, aux premières heures, il y a eu une violation en direct, au vu et au su de toute la communauté internationale, par l'armée marocaine, du cessez-le-feu par son assaut menée contre la manifestation pacifique organisée par les enfants du peuple sahraoui près de la brèche illégale d'El-Guerguerat. Cette agression, en plus de plusieurs actes de violence précédents, commis par le Maroc, au cours des dernières années, ont mené à la proclamation par le Front Polisario la fin de l'accord de cessez-le-feu.

Autre circonstance aggravante : en échange de la normalisation des relations entre le Maroc et Israël annoncée le 10 décembre, Donald Trump a proclamé dans un tweet que les États-Unis reconnaissent la souveraineté du Royaume du Maroc sur le territoire du Sahara occidental. Plusieurs personnalités politiques aux États-Unis et dans d'autres pays ont signalé le caractère illégal de cette annonce et ont rappelé que le Sahara occidental était considéré par les Nations unies comme un territoire non autonome. Le président de l'UA, Cyril Ramaphosa a appelé, dimanche, les États-Unis à «annuler rapidement» la décision de Donald Trump concernant le Sahara occidental.

L. A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

REPÈRE

L'ambassadeur de la Palestine à Alger :

«Faire pression sur Israël et les USA pour la tenue d'une Conférence pour la paix»

L'ambassadeur de la Palestine à Alger, Amine Makboul, a affirmé qu'une conférence internationale pour la paix ne saurait se tenir «sans des pressions internationales sur l'entité sioniste et les États-Unis pour prendre en considération le partenariat international». Le Conseil de sécurité a programmé, mardi, un débat sur la possible tenue d'une conférence pour la paix sous parrainage international, mais l'aboutissement d'une telle démarche «n'est pas chose facile», a déclaré à l'APS M. Makboul, soulignant l'impératif de «pressions européennes et internationales pour atteindre l'objectif escompté, notamment à la faveur du départ de Donald Trump, allié stratégique de l'occupant israélien». La Direction palestinienne souhaite une participation internationale à la Conférence pour la paix au Proche-Orient, a-t-il ajouté expliquant que «même le Quartette international était en quelque sorte dominé par l'administration américaine qui faisait entrave à son action». Les États-Unis, a-t-il poursuivi, «ont fini par prendre seul les commandes du processus avec une position partielle et hostile à l'égard des droits du peuple palestinien». Evoquant «l'alternative» proposée par le président palestinien, il a expliqué que le peuple palestinien aspire à la paix mais à travers une conférence internationale avec la participation du Quartette international et d'autres pays du monde en espérant qu'elle ait un résultat plus conforme aux décisions de la légalité internationale. «Cependant, de telles questions se heurtent à l'obstacle "occupation" qui bénéficie, depuis toujours, de l'appui des administrations américaines successives», dira encore M. Makboul qui ajoute : «Nous souhaitons que la nouvelle administration ne fasse pas obstacle et que cet appel puisse recueillir l'approbation américaine et internationale, pour avoir un impact positif». Concernant ce qui est attendu de l'Administration de Biden, l'ambassadeur de la Palestine à Alger a fait état de son «regard positif» à certaines déclarations de la nouvelle Administration américaine.

Agence

Les choix alimentaires des Algériens se rétrécissent

Les prix de la volaille augmenteront encore de 30%

L'inflation s'installe. Le consommateur algérien tente de s'en remettre aux autorités pour agir contre l'inflation et la régulation des prix de certains produits alimentaires, en vain.

Désormais, la liste des produits alimentaires inaccessibles aux ménages mal lotis, s'élargit chaque jour un peu plus. Après le poisson, la viande rouge, bientôt la viande blanche sera un produit de luxe. Il s'avère que la facture du panier de l'Algérien ne baissera pas de sitôt et il devra s'attendre à payer encore plus cher la volaille et les œufs. Dans sa dernière note de conjoncture, l'Institut technique des élevages (Itelv) prévoit une hausse de 30% des prix des produits avicoles pour le premier trimestre 2021, alors que le coût de ces produits est déjà en hausse depuis plusieurs mois, et ce, malgré l'approvisionnement régulier du



■ Avec l'inflation qui s'installe, les ménages algériens crient leur détresse. (Photo : D.R)

marché par les autorités. Elles n'ont pas, en revanche, réussi à maintenir une grande stabilité des prix sur le marché, tandis que l'érosion du pouvoir d'achat des Algériens s'accroît de jour en jour.

On s'attend à une baisse des mises en place des bandes de poulet ce qui va influencer certainement sur une baisse de la production et une légère hausse des prix aux différents stades (la loi de l'offre et la demande). On enregistrera ainsi une hausse de l'ordre de 20 à 25 % voire 30 % au niveau de certaines régions du pays par rapport au mois de décembre 2020, indique le rapport de l'Itelv qui impute la flambée des prix des produits avicoles à la baisse de l'offre du poulet vif sur les marchés est prévue à partir des mois de février/mars 2021. Il a évoqué, également, le contexte économique et financier actuel du pays qui n'incite pas les petits éleveurs à mettre en place des bandes de poulets en raison des problèmes financiers et les créances non payées, esti-

mant que malgré la hausse des prix des aliments, il est attendu une poursuite de l'activité de l'élevage durant les mois février/mars 2021.

Etant un produit hautement demandé et surtout concurrentiel comparé à la viande rouge et aux produits de la mer, les autorités comptent trouver des alternatives afin de maintenir l'activité d'élevage de la volaille et surtout arriver à réguler avec un engagement concret les prix de cette catégorie, notamment, à l'approche du mois sacré.

Les éleveurs se disent déterminés à poursuivre leurs activités pour assurer la disponibilité de ce produit.

Le manque de matière première (maïs, tourteau de soja), et l'instabilité actuelle des prix des aliments ne va pas décourager cette catégorie d'éleveurs car la situation n'est que conjoncturelle. Des solutions de substitution existent et la conjoncture s'y prête, vu que la demande sur ce produit reste toujours importante, où un grand nombre de consom-

mateurs vont se rabattre sur les viandes blanches vu que les prix restent concurrentiels comparativement aux viandes rouges et aux produits de la mer, relève-t-on dans le même document.

Les aviculteurs qui s'attendent, effectivement, à un léger raffermissement des prix durant ce premier trimestre, un accroissement de l'ordre de 20 à 25 % par rapport au mois de décembre 2020.

Concernant la situation de la filière ponte, le rapport estime qu'elle reste stable comparativement à la filière chair, car la production est étalée sur une période d'une année minimum.

Par ailleurs, la hausse des prix n'affectera pas uniquement la volaille, mais aussi les œufs, d'après la même source, il est prévu une baisse de la production des œufs de consommation, alors que la demande sur ce produit reste toujours importante au niveau des marchés, d'où un maintien des prix à la hausse, une situation qui va se poursuivre jusqu'à atteindre les pics de production vers la fin du premier trimestre 2021 pour pouvoir voir une augmentation de la production et éventuellement une légère baisse des prix.

L'Institut relèvera durant ce premier trimestre (fév/mars) un maintien des prix à des niveaux élevés. Les prix varieront entre 9,50 à 10,00 DA l'unité au niveau de la production, et 12 et 13 DA l'unité au niveau du détail, avec de légères hausses plus importantes au niveau de la région Ouest, ajoute la note de conjoncture.

Avec l'inflation qui s'installe, les ménages algériens crient leur détresse.

Samira Takharboucht

BRÈVE

Programmes

L'ARAV met en garde sur la diffusion de programmes sans autorisation

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a mis en garde, mardi dans un communiqué, certaines nouvelles chaînes télévisées diffusant des programmes sans l'autorisation du ministère de la Communication, rappelant le droit que se réserve la tutelle d'ester en justice tout contrevenant aux dispositions de la loi relative à l'activité audiovisuelle. «Partant de ses missions en matière de surveillance, et soucieuse du respect des principes et règles appliquées à l'activité audiovisuelle, l'ARAV a constaté que de nouvelles chaînes télévisées diffusaient des programmes sans agrément ni autorisation aucune», précise la même source.

«Dans l'attente de la promulgation de la loi sur la domiciliation de l'activité des chaînes audiovisuelles, l'ARAV met en garde contre l'exercice de toute activité sans l'aval du ministère de la Communication qui se réserve le droit d'ester en justice tout contrevenant aux dispositions de la loi 14-04 relative à l'activité audiovisuelle», a ajouté l'ARAV dans son communiqué.

Qualifiant cette situation d'«anarchique», l'Autorité a indiqué que «les chaînes exerçant en dehors du cadre légal traitent souvent de thèmes sensibles qui suscitent le mécontentement de l'opinion publique, et évoquent des tabous servant des intérêts et des agendas suspects au détriment de l'intérêt et de la sécurité publics».

Ces chaînes qui «se sont éloignées de la neutralité et de l'objectivité et ne se sont pas interdites de servir des fins, aussi bien politiques qu'économiques, d'un groupe d'intérêt, sans aucun respect de la déontologie, aspirent seulement à la célébrité, la rentabilité et l'audimat aux dépens du droit du téléspectateur à des programmes variés et de qualité», souligne l'ARAV.

Agence

Plan de développement stratégique des zones d'ombre

Des effets concrets en dépit de la crise sanitaire

En dépit de la crise sanitaire induite par la pandémie du Coronavirus, la mise en œuvre du Plan de développement des zones d'ombre a permis d'avoir «des effets concrets sur le terrain», a fait savoir avant-hier, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. En matière, ajoute-t-il, de la mise en œuvre du Plan stratégique pour le développement stratégique des zones d'ombre au titre de l'année 2020, les données font ressortir un bilan positif en termes de concrétisation des objectifs tracés et de réalisation d'effets concrets sur le terrain.

Le plan de développement vise à «satisfaire les besoins de la population des zones d'ombres en eau potable, généraliser le raccordement à l'électricité et au gaz naturel et à désenclaver les zones isolées et montagneuses, tout en améliorant les conditions de la scolarisation des enfants».

Les indicateurs de l'année écoulée montrent «l'achèvement de 7.276 projets sur 8.143 projets recensés, soit un taux de réalisation de 89.35%», selon la même source.

Ce qui fait état de l'enregistrement d'un taux d'avancement de 80 % dans 633 opérations et d'un taux de 50 % dans 635 opérations, ainsi que d'un nombre global des projets inscrits qui s'élève à 12.841 projets.

Dans le but de parachever les opérations inscrites, une enveloppe de 188,42 milliards de DA a été mobilisée, à la faveur de la réorientation des programmes inscrits précédemment à la charge du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, des budgets des Collectivités locales et des Plans communaux de développement (PCD). Ainsi, en terme de l'Alimentation en eau potable (AEP), «le réseau de l'eau s'est vu renforcer par la réalisation de 2.700 km de réseaux».

Il s'agit également de la réhabilitation 495 km et le raccordement au réseau d'eau, de plus de 173.000 foyers au profit de près de 830.000 habitants.

Quant à l'assainissement, «un nouveau réseau de 1.100 km a été réhabilité et plus de 79.000 foyers raccordés, au profit de près de 398.000 habitants».

En matière d'énergie électrique, «un nouveau réseau de 218 km a été réalisé et plus de 33.000 foyers raccordés, au profit de près de 166.000 habitants, en sus de l'équipement de 2.531 logements de 860 panneaux solaires».

S'agissant de l'éclairage public et de l'approvisionnement en gaz, la même source a fait état de la réalisation de 600 km de réseau d'éclairage public et de la réhabilitation de 253 km, outre la réalisation de 2.055 km du réseau et du raccordement de plus de 56.000 foyers en gaz, au profit de près de 284.000 habitants.

Les opérations de désenclavement ont permis de «renforcer le réseau routier par la réalisation de 1.323 km, la réhabilitation de plus de 2.800 km et l'ouverture de 884 km de voies dans des zones isolées». Afin d'améliorer les conditions scolaires, «375 salles d'étude et 84 cantines scolaires ont été réalisées et 298 écoles et 51 restaurants réhabilités, outre le renforcement du parc du transport scolaire par 471 nouveaux bus et 515 bus loués».

Manel Z.

ECONOMIE

Innovation et start-ups :

Etat des lieux et perspectives

Le gouvernement a affiché, ces dernières années, sa volonté sans ambages de mettre la start-up au cœur de la politique économique du pays ; l'Etat, tout comme le secteur privé, encouragent les jeunes à y investir de plus en plus, dans une perspective de développer l'économie nationale et trouver une alternative aux hydrocarbures.

Toutefois, le nombre de start-ups créées en Algérie, bien qu'en constante évolution, reste en deçà du potentiel de notre pays dans ce domaine ; les jeunes porteurs de projets souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat, continuent à se heurter à bon nombre de difficultés. Comment lever les écueils qui entravent l'essor des start-ups ?

Pour répondre à cette question qui se pose avec acuité, le Forum Rakmana, lancé par le Groupement Algérien des Acteurs du Numérique (GAAN) a invité dans sa première édition le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups, M. Yacine El Mehdi Oualid qui a fait, en outre, le bilan d'une année de son secteur, et a évoqué également les réalisations de 2020, les chantiers en cours et les grands projets pour les années à venir.

Le Forum Rakmana est un rendez-vous mensuel dédié aux professionnels du domaine du numérique, des confédérateurs de renommée nationale et internationale seront invités à partager leurs expériences et informer le public des dernières tendances du marché et sur les opportunités d'investissement.

Dans le but d'encourager les porteurs de projets générateurs de richesses pour une économie nouvelle, des entreprises nationales ont ouvert leurs portes pour former, financer et accompagner les jeunes entrepreneurs à créer des micro-entreprises, A travers le Forum Rakmana, le GAAN souhaite aussi mettre en avant des start-ups et des projets innovants durant chaque édition, en présentant leur entreprise devant les invités. Le forum aura un rôle pédagogique en expliquant et en décortiquant les mesures prises et/ou en élaboration par les pouvoirs publics en Algérie afin d'assurer un accompagnement orienté selon les besoins du marché et adapté aux données réelles malgré un écosystème difficile. A propos du GAAN : lancé en janvier 2020 par un groupe d'entreprises algériennes œuvrant dans le domaine du numérique, et croyant fermement en l'intelligence collective, le GAAN (Groupement Algérien des Acteurs du Numérique) aspire à réunir un maximum d'acteurs du numérique algérien quelle que soit leur taille, statut juridique, niveau d'expertise, secteur de spécialisation ou positionnement géographique, autour de 4 objectifs majeurs : Fédérer, Grandir, Rayonner et Transformer.

CP GAAN

Plan d'action sectoriel 2020-2024

Ferroukhi en quête d'une performance managériale pour les filières de la Pêche

Le ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques (MPPH) s'oriente, dans sa stratégie de gestion et de mise en œuvre du plan d'action sectoriel 2020-2024, vers une option managériale qui privilégie la mise en branle globale de tout le secteur, afin d'obtenir des résultats complémentaires les uns des autres ; tout particulièrement en travaillant sur l'élément humain à travers des réponses attendues aux demandes sociales et socio-professionnelles.

C'est à travers la prise en charge des volets de sécurité sociale et de la formation que le ministère entend impulser cette dynamique humaine, le premier volet installant une cohésion sociale au sein du secteur et le second fournissant à des activités, qui en ont plus que jamais besoin, des professionnels qualifiés et prêts à l'emploi.

Mieux encore, il est envisagé de vivifier le secteur de façon endogène afin d'en faire un pôle d'activités de sous-traitance autour des filières de pêche, aquacole et de l'industrie de construction et de maintenance navales qui permettent, à terme, de créer des milliers d'emploi et d'ériger une industrie pérenne génératrice de croissance économique.

Mais c'est un secteur disloqué et relégué sur les marges institutionnelles dont hérite «Monsieur pêche», comme aime à surnommer Sid-Ahmed Ferroukhi ceux qui connaissent la passion de ce responsable pour ce secteur et pour l'agriculture.



■ Le ministre de la PPH entend exploiter une ressource humaine compétente et expérimentée pour mieux avancer sur des sentiers où la conciliation entre la réalisation de résultats de court terme. (Photo : DR)

Il a fallu toute l'année Covid-19 pour restructurer le ministère afin de le rendre apte à prendre en main les missions qui sont les siennes et à assumer l'ambitieuse stratégie de restructuration du secteur.

Lors de son passage à Tlemcen, où il a eu à éprouver des avancées qui confortent le Plan d'action gouvernemental, dont il a la charge, le MPPH semble avoir voulu marquer le pas vers des concrétisations qui vont dans le sens de la vision que le Président Tebboune a pour ce secteur qu'il voudrait voir émerger pour contribuer, entre autres pôles économiques, à l'édification d'une nouvelle économie hors hydrocarbures.

Sur la voie déterminée que Ferroukhi trace pour le secteur, des écueils apparaissent et parasitent des actions qui ont besoin, pour progresser et donner leurs fruits, d'une certaine sérénité politique.

Dans un contexte où il est assez difficile d'avoir les moyens de sa politique, ce secteur, qui semble avoir pris le bon cap et qui a toutes les chances de prendre le large du développement, se voit parasité par des polémiques qui ont pour base la rareté de la ressource halieutique, alors que c'est à cette question structurelle, justement, que s'attaque le Plan d'action sectoriel en perspective de sa prise en charge à plusieurs niveaux.

Y compris, semble-t-il, sur le plan commercial, volet traditionnellement dévolu au département du Commerce, mais qui semble spécifiquement assumé par le ministère de la PPH, dont la dernière décision a été de confier à des acteurs multipartites et multisectoriels le soin de démêler, au niveau local, les écheveaux des circuits de commercialisation des produits de la pêche en établissant un diagnostic

et en faisant des propositions sous quinzaine, a-t-il été rapporté, en alternative au statu quo qui caractérise cette activité qui ne profite même pas aux acteurs de la commercialisation, encore moins, dans ce contexte de rareté saisonnière de la ressource halieutique, aux consommateurs.

En s'efforçant de mobiliser et de fédérer les professionnels, ainsi que les investisseurs à un niveau endogène, le ministre de la PPH entend exploiter une ressource humaine compétente et expérimentée pour mieux avancer sur des sentiers où la conciliation entre la réalisation de résultats de court terme (augmenter la ressource halieutique) et la réalisation de résultats de long terme (développer une industrie navale) est contraignante, mais pas impossible. Wait and see.

Ahmed Rehani

Renforcer le lien avec le monde économique

Les conventions signées constituent une véritable opportunité

Les conventions conclues par le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels avec les différents partenaires ont été une véritable opportunité pour conforter le rapprochement avec le monde économique, a affirmé avant hier à Djelfa la ministre du secteur, Houyam Benfriha.

Ces conventions ont permis, selon elle, de développer des formations qui répondent aux besoins du marché. «Les seize (16) conventions conclues récemment avec différents secteurs ont eu un impact positif pour le secteur et permis de raffermir le lien avec l'environnement économique», affirme-t-elle dans ce sens. Présidant une rencontre à l'Institut national de formation et d'enseignement professionnels à la cité "Bahrara" dans la ville de Djelfa, au terme de sa visite dans la wilaya, la ministre a mis en avant l'efficacité de la toute première convention avec le secteur de la pêche qui a permis de dispenser des formations «qualitatives» dans 29 métiers de la pêche et de l'aquaculture.

La convention ne se limite pas seulement aux cérémonies de signature, précise la ministre, mais englobe un travail et un grand effort, à travers l'élaboration des programmes et la mise à disposition d'équipements, ainsi que la répartition des spécialités créées de la formation aux établissements du secteur. Le tout corres-

pondant à une cartographie nationale claire et ordonnée, en fonction des besoins de chaque wilaya, a-t-elle ajouté.

La wilaya de Djelfa, bien qu'elle ne soit pas une wilaya côtière, est également concernée par la convention conclue avec le secteur de la pêche, en ce sens qu'un travail de promotion de l'aquaculture est en cours devant encourager les jeunes à investir ce domaine.

Parmi les secteurs concernés par les conventions de partenariat, la ministre a cité, entre autres, l'Environnement, l'Industrie, ainsi que d'autres départements ministériels de lien avec le développement économique.

Par ailleurs, Mme. Benfriha a dévoilé l'intention de son département d'ouvrir une spécialité de formation dans le domaine ferroviaire au niveau d'un Institut national spécialisé, de cette wilaya, dans le cadre d'une vision prospective du secteur. L'ouverture de l'Institut est prévue en mars prochaine au pôle urbain de «Berbih» du chef-lieu de wilaya, révèle-t-elle.

La ministre a précisé, en outre, que l'ouverture d'une formation dans ce domaine «a été décidée suite à l'étude du besoin économique de la wilaya où quatre projets de voies ferrées, sont en cours de réalisation et seront réceptionnés dans quelques mois».

Comme elle répond, souligne-elle, au souci

d'accompagner les grandes installations de la voie ferrée et leurs besoins futurs en main d'œuvre qualifiée de différents niveaux (techniciens et techniciens supérieurs). Assurant que cet Institut national spécialisé sera doté de tous les «équipements nécessaires susceptibles de permettre l'entame de la formation dans la spécialité ferroviaire dès son ouverture», la ministre a fait état, dans ce cadre, de la signature d'une convention de partenariat et de coopération avec la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

Selon l'exposé présenté au niveau du chantier dudit Institut, une enveloppe de 425 millions de DA, a été mobilisée pour la réalisation de ce nouvel établissement, à laquelle s'ajoute une dotation supplémentaire de 40 millions de DA, dans le cadre de la réévaluation de son coût, dont 34 millions de DA destinés à son équipement et 6 millions de DA pour l'achèvement de sa réalisation.

Lors de cette rencontre, la ministre a écouté un nombre de préoccupations des affiliés au secteur, portant sur plusieurs sujets en lien avec la performance, les promotions et les aspects pédagogiques, ainsi que sur des questions qui concernent les établissements du secteur de la formation professionnelle dans la wilaya.

Manel Z.

Sider El Hadjar

Droit de réponse

Droit de réponse et droit de rectification à un article de presse conformément aux articles 101,102 et 103 de la loi organique n° 12-05 du 12/01/2012 relative à l'information.

Agissant en qualité de DIRECTEUR GENERAL de SIDER EL HADJAR, entend par la présente, faire usage de droit de réponse et de rectification, suite à un article paru dans votre journal quotidien La Nouvelle République le 25/01/2021 sous le N° 6968 – page 04, par la plume du journaliste Abdelbaki Djabali.

En effet, le lundi 25 janvier 2021, le quotidien La Nouvelle République, publiait un article portant le titre de : « Sider : Enième rebondissement », dans lequel je fus directement et personnellement mis en cause ce qui fait que la société est mise en cause. Ledit article faisait apparaître que :

Cette situation est confirmée par le dépôt de démission de Ridha Belhadj de son poste de DG... Il n'en demeure pas moins qu'elle exprime le défaitisme du principal gestionnaire installé à son poste il y a à peine une année.

Le communiqué qui s'en est suivi est une autre tentative...

En tout état de cause, en déposant sa démission du poste de Directeur général, Ridha Belhadj avoue implicitement que la situation de l'entreprise est inextricable.

Moins d'une année après, il revient pour exprimer son impuissance à redresser la situation de son entreprise. Or, en qualité de Directeur Général de SIDER EL HADJAR, je conteste vivement ces allégations dans la mesure où j'occupe toujours mon poste de DG, et il n'a jamais été question de dépôt de démission de ma part.

Dés lors, j'exige que le quotidien La Nouvelle République dont vous dirigez le contenu, diffuse l'intégralité de ma réponse, et ce en vertu des articles 101, 102 et 103 de la loi organique n° 12-05 relative à l'information. En vous remerciant pour l'attention que vous portez à ma demande, je vous prie d'agrèer, madame, mes salutations distinguées.

Le chef de Département Contentieux, Juridique de L'EPE SIDER EL HADJ mandaté par le Directeur Général

INFO EXPRESS

**Sidi Bel-Abbès
Les policiers dans une compétition de jeu de boules**

Soixante-neuf (69) joueurs représentant 12 Sûretés de wilaya de la région Ouest vont disputer une compétition de jeu de boules, lit-on dans un communiqué de la cellule de la Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès. L'évènement sportif a été organisé à l'école de police Taïbi Larbi, mardi matin 26 janvier 2021, a été inauguré par le contrôleur de police Bouraoui Abdelhak, représentant l'inspecteur régional de la région Ouest, en présence des autorités locales, ajoute la source. Les initiateurs font savoir, qu'en raison de la crise sanitaire du Covid-19, une organisation de rigueur été prévue pour protéger les participants et les présents de toute atteinte possible du virus, par un respect exemplaire des consignes de sécurité contre ce virus dangereux, conclut la source.

Djillal Toumi

ENIEM de Tizi-Ouzou

Reprise du travail dimanche après la nomination d'un nouveau P-dg

Les travailleurs de l'Entreprise nationale des industries électroménagères (ENIEM) de Tizi-Ouzou, en arrêt d'activité depuis le 1^{er} décembre, reprendront le travail dès dimanche prochain suite à la nomination d'un nouveau Président-directeur général (P-dg) à la tête de l'entreprise, a-t-on appris de source syndicale de l'entreprise.



M. Mustapha Chaoui, qui a été installé mardi dans ses fonctions à la tête du groupe électroménager en remplacement de M. Djillali Mouazer, au siège de la direction du groupe, en présence du président du groupe Elec El Djazair, s'est rendu au niveau du complexe de Oued-Aïssi où il s'est brièvement entretenu avec les travailleurs. Après leur entrevue, «les travailleurs, globalement satisfaits de la décision prise par les pouvoirs publics, ont décidé de re-

prendre le travail dès dimanche avec l'organisation d'une assemblée générale pour la désignation de leurs représentants au Conseil d'administration (CA)», a indiqué à l'APS, le représentant syndical Mouloud Ould El Hadj. Lors de cette rencontre, «l'annulation du congé technique décidée par l'ancienne direction a été soumise au nouveau P-dg qui s'est engagé à étudier la question au sein du CA»,

a ajouté M. Ould El Hadj. En arrêt technique d'activité durant le mois de décembre pour cause de rupture de stocks des matières premières et le blocage de crédits par la banque, et d'une grève menée par les travailleurs à partir du 3 janvier, un plan de relance a été élaboré en collaboration avec le groupe Elec El Djazair et le ministère de l'Industrie pour permettre la relance de l'activité de l'ENIEM.

Agence

Tlemcen : le port de «Sidna Youchaa» sera dédié à la pêche hauturière



Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Sid Ahmed Ferroukhi a annoncé mardi à Tlemcen que le port de «Sidna Youchaa» (daïra de Ghazaouet), sera dédié à la pêche hauturière. (Photo > D. R.)

Plus de 50 milliards DA consacrés au développement des zones d'ombre



Une enveloppe de 50 milliards DA est consacrée au développement dans les zones d'ombre à travers le territoire national, a révélé, mardi depuis la wilaya de Tamanrasset, Brahim Merad, conseiller du Président de la République, chargé des zones d'ombre. (Photo > D. R.)

Zones d'ombre : des effets concrets du plan de développement stratégique



Les données relatives à la mise en œuvre du plan stratégique pour le développement des zones d'ombre au titre de l'année 2020 font ressortir un bilan positif en terme de concrétisation des objectifs tracés et de réalisation d'effets concrets sur le terrain, a fait savoir, mardi, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. (Photo > D. R.)

Accidents de la circulation : 5 morts et 10 blessés en 48h



Cinq (05) personnes ont trouvé la mort et dix (10) autres ont été blessées dans huit (08) accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 h à travers plusieurs wilayas, indique mardi un bilan de la Gendarmerie nationale. (Photo > D. R.)

Khenchela

Commémoration du 64^e anniversaire de la bataille d'El Ketfa Essouada à Tamza

La wilaya de Khenchela a commémoré lundi le 64e anniversaire de la bataille d'El Ketfa Essouada (Aghrot Aghkaleth), qui a eu lieu le 25 janvier 1957 dans la commune de Tamza. La cérémonie de commémoration, qui s'est déroulée en présence notamment de moudjahidine ayant pris part à cet événement historique, a permis d'évoquer le courage des chouhada tombés au champ d'honneur lors de la bataille d'El Ketfa Essouada, où 240 moudjahidine dirigés par le chahid Belaïd Houha ont affronté l'unité 13-3 de l'armée coloniale française. Après la levée du drapeau national et la lecture de la Fatiha à la mémoire des chouhada de la Révo-

lution de libération sur la place des martyrs du chef-lieu de la commune de Tamza, les autorités locales, moudjahidine et citoyens se sont rendus sur le site de la bataille à Ezziris. Les moudjahidine ont présenté leurs témoignages sur ce haut fait de l'Armée de libération nationale qui avait au terme d'une journée d'accrochage éliminé 140 soldats ennemis, récupéré 34 armes de guerre et abattu un hélicoptère militaire. Selon le moudjahid Nouar Menasria, la bataille d'Aghrot Aghkaleth a débuté dès les premières lueurs du jour du 25 janvier 1957 et s'est poursuivi jusqu'au coucher du soleil. Informée de la présence de moudja-

hidine, l'armée française avait pilonné le site et les maisons des civiles avant d'envoyer 500 soldats, qui sont entrés en affrontement direct avec les djounoud, s'est remémoré le moudjahid, poursuivant que les soldats français se sont retirés durant la nuit après avoir subi de grosses pertes. De son côté, le directeur de wilaya des moudjahidine, Saïd Cherikhi, a souligné que le but de la commémoration de cet important événement historique dans la région des Aurès Nememcha est de se rappeler l'héroïsme et les sacrifices des chouhada et de transmettre leur message aux jeunes générations.

Agence

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3ème degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

France/Algérie

La France rejette la repentance et les excuses pour la colonisation de l'Algérie

La France envisage des actes symboliques par rapport aux crimes commis durant la colonisation et de la Guerre d'Algérie, mais elle annonce qu'il n'y aura ni repentance ni excuses, a annoncé ce mercredi 20 janvier 2021 l'Élysée dans son communiqué.

Plus de 60 ans après la fin de la guerre d'Algérie (1954-1962), les relations entre Paris et Alger restent tendues en raison des crimes commis par la France pendant la colonisation et les huit années de la guerre d'indépendance d'Algérie après 130 ans de colonisation française. Macron est le premier président français né après la fin de la guerre d'Algérie qui avait confié à l'historien Benjamin Stora de lui remettre un rapport sur la colonisation et la guerre d'Algérie et ce rapport a été remis à l'Élysée ce mercredi 20 janvier courant. L'historien a avancé l'idée de créer en France une commission «Mémoire et vérité», chargée de proposer des initiatives communes entre la France et l'Algérie sur les questions de mémoire afin de réconcilier les deux rives de la Méditerranée, mais exclut la nécessité de toute excuse aux Algériens. Certainement, l'Algérie a demandé à maintes reprises à Paris de présenter ses excuses aux Algériens pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis pendant la colonisation. Contrairement à ses prédécesseurs, Emmanuel Macron a reconnu en septembre 2018 que la France avait mis en place un système entraînant des actes de torture pendant la Guerre d'Algérie, mais il s'est abstenu de présenter les excuses de la France. La France et l'Algérie poursuivent des négociations depuis quatre ans au sujet de quatre dossiers historiques sans aboutir à aucun résultat. Premièrement, l'Algérie exige notamment le partage des archives de la période coloniale (1830-1962) mais Paris a toujours rejeté cette demande d'Alger. comme elle exige le rapatriement des crânes des tous les résistants algériens conservés en France. Le troisième dossier porte sur la demande d'indemnisation pour les victimes des tests atomiques que la France a réalisés dans le Sahara algérien entre 1960 et 1966, tandis que le dernier dossier porte sur le sort inconnu de 2.200 résistants algériens portés disparus pendant la guerre de 1954-1962. Pendant cette guerre, 60.000 combattants et plus d'un million et demi de civils algériens ont été tués par la France.

Le rapport signale que La France avait procédé à 17 essais nucléaires au Sahara algérien entre 1960 et 1966, sur les sites de Reggane et d'In Ekker.

Paris doit urgemment faciliter le nettoyage des sites de ses essais nucléaires en Algérie dans les années 60, sur lesquels demeurent toutes sortes de déchets toxiques, a estimé dernièrement l'ONG Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN). «La France doit remettre aux autorités algé-



Les relations entre Paris et Alger restent tendues en raison des crimes commis par la France pendant la colonisation.

(Photo : D.R)

riennes la liste complète des emplacements où ont été enfouis des déchets contaminés», estime notamment l'organisation dans un rapport de 60 pages sur le sujet. L'organisation préconise par ailleurs et fermement une étude indépendante pour établir « s'il existe un risque transgénérationnel » aujourd'hui, ainsi qu'une enquête de détection du matériel contaminé encore en circulation, a-t-on indiqué de même source. Le rapport dénonce que La France avait procédé à 17 essais nucléaires au Sahara algérien entre 1960 et 1966, sur les sites de Reggane puis d'In Ekker. Onze d'entre eux, tous souterrains, sont postérieurs aux accords d'Evian de 1962, qui actaient l'indépendance de l'Algérie mais dont un article permettait à la France d'utiliser jusqu'en 1967 les sites du Sahara. « Aucune obligation de démantèlement complet, de remise en état de l'environnement et de suivis sanitaires des populations locales n'a alors été négociée ni effectuée », indique l'ICAN. le passé nucléaire reste profondément enfoui dans les sables. Les sites ne font pas l'objet de contrôles radiologiques et encore moins d'actions de sensibilisation des populations locales aux risques sanitaires. Bien qu'aucun bilan n'ait été établi, le nombre de victimes des essais nucléaires

aériens ou souterrains effectués au Sahara augmente inexorablement, souvent dans l'anonymat. Les essais nucléaires aériens ou souterrains effectués au Sahara ont produit de grandes quantités de déchets, enfouis seulement à quelques centimètres de profondeur, et fait beaucoup de victimes.

A ce jour, aucune liste n'est établie. L'absence de dépistage et d'archives sanitaires occulte les innombrables maladies comme le cancer et les décès entraînés par les radiations. Les victimes ne sont pas seulement les habitants des zones où les expériences ont eu lieu, mais même ceux se trouvant loin de cette zone.

Il est impératif de savoir que La France coloniale avait effectué son premier essai en Algérie le 13 février 1960 à Reggane sous le code « La Gerboise bleue ». Selon des chercheurs algériens, 17 essais nucléaires au total ont été menés par la France au Sahara, dont 4 à Reggane, entre 1960 et le retrait définitif de l'armée française de cette région en 1967. On estimait à au moins 30.000 victimes algériennes de ces expériences.

Le dossier des essais nucléaires français en Algérie a été ouvert en 1996. Mais depuis cette date, rien ou presque n'est fait pour se débarrasser de traces empoison-

nées. La France devait pourtant prendre sa responsabilité juridique. Outre l'aide technique qu'elle est en devoir de fournir en matière de décontamination, elle doit ouvrir ses archives, mettre des noms sur tous les lieux secrets où les bombes avaient explosé.

L'opération «Gerboise bleue» a été ordonnée par le général de Gaulle

«Gerboise bleue», c'est le nom de code qui avait été donné au tout premier essai nucléaire aérien effectué dans le Sahara le 13 février 1960 sur ordre du général de Gaulle. Cette explosion, quatre fois plus importante que celle d'Hiroshima, avait permis à la France de devenir une puissance nucléaire. Ensuite la Gerboise blanche, puis rouge, puis verte. Puis 13 autres essais, souterrains cette fois-ci. En tout, la France procédera à 17 essais nucléaires dans le Sahara jusqu'en 1966. L'Afrique subsaharienne est touchée. Aujourd'hui, le grand public commence à découvrir l'étendue exacte des retombées nucléaires dans la région, à partir d'une simple carte, classée «secret défense» jusqu'en avril dernier par l'armée. De vastes zones de contamination, allant bien au-delà du Sahara, observées jusqu'à deux semaines après le premier tir aérien de février 1960. Des retombées radioactives au Mali, en Mauritanie, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Niger, en Centrafrique, au Tchad, au Ghana. Reste à savoir, désormais, quel a pu être l'impact du nuage sur la santé des populations. Rien n'est dit concernant ses doses de radioactivité, toujours jugées faibles et sans conséquence par l'armée. Le parcours du nuage est connu. Un jour après l'explosion, il traverse le désert, en fonction des vents, et atteint Tamanrasset. En l'espace de 24 heures, l'Afrique subsaharienne est touchée. En Afrique centrale, Ndjamena et Bangui le sont aussi. Trois jours plus tard, le nuage remonte vers l'Afrique de l'Ouest pour atteindre Bamako, quatre jours après l'explosion.

Les essais nucléaires aériens ou souterrains effectués au Sahara ont produit de grandes quantités de déchets, enfouis seulement à quelques centimètres de profondeur et fait beaucoup de victimes. À ce jour, aucune liste n'est établie. L'absence de dépistage et d'archives sanitaires occulte les innombrables maladies comme le cancer et les décès entraînés par les radiations. Les victimes ne sont pas seulement les habitants des zones où les expériences ont eu lieu, mais même ceux se trouvant loin de cette zone.

contribution

Face aux nouvelles mutations géostratégiques mondiales Eviter les pratiques du passé par une nouvelle gouvernance



Or, combien de fois nous n'avons pas attiré l'attention depuis de longues années sur les dérives de la politique économique mais avon-nous été écoutés ((voir www.google.com 1980/2020)? Un certain sondage réalisé par un illustre inconnu, un algérien de surcroît, et non une personnalité étrangère indépendante de l'Université de Princeton affirme que 60% des algériens sont contents de leur gouvernement : sur quelles bases a été réalisé ce sondage et par qui il a été commandé ? Cela nous rappelle les pratiques des années passées où on payait à cout de centaines de milliers de dollars des pages de publicité auprès de ces grands médias internationaux, qui par la suite critiquaient le contenu avec ce message clair, vous ne pouvez pas nous acheter avec votre argent et la publicité payant n'engage pas l'éditorial. Ce soi-disant sondage va à contrecourant du constat de la majorité des institutions internationales et de la remontrance du président de la République avant son départ en Allemagne, en présence des plus hautes autorités du pays, vis-à-vis du résultat mitigé du gouvernement certainement après des rapports sérieux des services de sécurité. Souhaitons que d'importantes décisions soient dans un proche avenir au profit exclusif du devenir de l'Algérie afin d'éviter les pratiques du passé.

Les scandales financiers mis en plein jour, ayant existé par le passé mais de moindres dimensions, relatés ces

Du fait de la mentalité rentière de certains responsables, face aux nouveaux enjeux mondiaux et aux tensions internes budgétaires et sociales s'impose un discours de vérité, loin de la démagogie et un renouveau culturel.

dernières années montrent clairement que certains dirigeants n'étaient pas mus par les intérêts supérieurs du pays.

Les dernières nouvelles en date du 10 janvier 2021, d'un ex premier ministre ayant présidé aux destinées du pays pendant près de 20 ans se livraient à la vente de lingots d'or sur le marché noir et au moment de tensions budgétaires, un ministre du gouvernement actuel, celui des transports avec le PDG d'Air Algérie contactaient des marchés en devises douteux, ces dernières affaires ont amplifié une nervosité collective auprès de l'immense majorité de la population confrontée à la dure réalité quotidienne, ne voyant pas le bout du tunnel du fait du manque de visibilité et de cohérence de la politique socio-économique.

Or sans un retour à la confiance et la moralité » des dirigeants, cette société anémique comme l'a mis en relief le grand sociologue maghrébin Ibn Khaldoun, il est illusoire de parler de développement et d'un Front intérieur poudrant indispensable en faveur des réformes qui seront douloureuses à court terme mais porteuses d'espoir à moyen terme.

Certes les réformes politises sont indispensables mais négliger l'écono-

mique conduira inévitablement au retour au FMI courant 2022 avec d'importantes incidences politiques, économiques, sociales et sécuritaires.

C'est que l'impact de l'épidémie du coronavirus préfigure d'importantes mutations géostratégiques mondiales, politiques, économiques, sociales et sécuritaires où le monde ne sera plus jamais comme avant. Mais cette épidémie n'est rien face aux impacts du réchauffement climatique qui risque de bouleverser toute la planète avec la guerre pour l'eau donc posant le problème de la sécurité alimentaire, et la nécessaire adaptation à la transition numérique et énergétique.

Devant distinguer le court terme du moyen et long terme, tactiques et stratégie, sans vision stratégique, les hydrocarbures seront encore pour longtemps la principale entrée de devises du pays. D'où l'urgence du redressement de l'économie nationale à un renouveau de la gouvernance avec une réorganisation institutionnelle qui doit s'insérer dans le cadre d'objectifs stratégiques précis ne pouvant avoir trois départements ministériels – PMI/PME, industrie-mines-deux ministères l'un de l'Energie et celui de la transition énergétique, avec en plus un commissariat, avec la léthargie du Conseil National de

l'Energie seul habilité à tracer la politique énergétique, étant une aberration, devant coupler le commerce avec celui des finances, un grand ministère de l'éducation nationale regroupant l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et celui du primaire au secondaire, autant d'ailleurs que la création de 41 ministères pour satisfaire des clientèles, dont certains responsables se contredisent chaque jour. Aussi, par un langage de la vérité, loin de toute sinistrose, et autosatisfaction destructrice à laquelle la population algérienne ne croit ne plus, l'Algérie, pays à fortes potentialités et acteur stratégique de la stabilité du bassin méditerranéen et du continent Afrique a besoin d'un renouveau culturel loin de la mentalité rentière, une lutte contre, la corruption passible du code pénal à ne pas confondre avec acte de gestion, en bref de la refonte du système politique et socio-économique.

Pourtant en ce mois de janvier 2021, malgré les discours de sinistrose, l'Algérie est encore debout grâce aux patriotes honnêtes qui constituent l'immense majorité des travailleurs et des cadres dirigeants, devant éviter les errements du passé en ces moments de hautes tensions géostratégiques, financières et sociales avec le retour de l'inflation en 2021 que l'on ne combat pas avec des slogans ou des décrets, les lois économiques étant insensibles aux slogans politiques.

Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

INFO EXPRESS

**Alger
Le TNA dévoile les lauréats du concours de la «Meilleure interprétation théâtrale»**

Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) a dévoilé dimanche les lauréats du concours virtuel de la «Meilleure interprétation théâtrale», lancé en juillet 2020 à l'occasion de la célébration du 58e anniversaire du recouvrement de l'Indépendance et la Fête de la jeunesse. Tiziri Benyoucef de Tizi Ouzou et Ahmed Brik Chaouch de Boumerdès ont tous deux été distingués du 1^{er} prix pour leurs interprétations de l'un des rôles dans les pièces «Ech'chouhada yaoudoun had el ousboue» et «Hafila Tassir», respectivement. Le deuxième prix est revenu à Amar Saber de Tizi-Ouzou pour sa reprise de l'un des rôles dans la pièce «Hafila Tassir», alors que la troisième place du podium, a été obtenue par Bariza Saidi de Batna pour sa reprise de l'un des rôles dans la pièce «Si Keddour El Mech'hah». Une vingtaine de candidats inscrits à ce concours, organisé dans le cadre du programme virtuel du TNA qui s'est astreint, à l'instar de tous les autres établissements culturels, au strict respect du protocole sanitaire en vigueur contre la propagation de la pandémie de la Covid-19, ont choisi de rendre le rôle de l'un des personnages distribués dans huit pièces qui ont le plus marqué l'histoire du théâtre algérien.

R.R

Sidi Bel-Abbès

9.631 affaires relatives à la sécurité publique et une nette amélioration

Un total de 9.631 affaires relatives à la sécurité publique a été traité durant l'année 2020 par les différentes brigades et unités implantées à travers le territoire de la wilaya, explique le colonel du groupement de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel Abbès, dans un bref point de presse animé, ce mardi 26 janvier 2021, en présences de ses chefs de services et des commandants de compagnies.

Le colonel a fait lecture d'une répartition des différents délits dont le commerce informel de boisson et tabacs qui vient en tête avec 1.444 affaire. 24.443 bouteilles de boissons alcoolisées toutes marques confondues ont été saisies, 1.556 personnes impliquées dont 24 femmes. En second lieu, atteinte à l'environnement avec 1.517 affaires et succèdent les autres dont l'atteinte à la réglementation fiscale avec 1.272 affaires et celle de la réglementation de l'activité commerciale avec 1.377 affaires. Les campagnes de sensibilisation et les infractions entrant dans le cadre de l'application des mesures préventives contre la propagation du Covid-19, ont aussi été à l'ordre du jours, vu l'importance de ses mesures barrière à endigué à ce virus léthal.



1.556 personnes impliquées, dont 24 femmes, dans des affaires de trafic illicite d'alcool et de tabac. (Photo : D.R)

L'ont fait lecture d'un nombre total de 14.309 affaires relatives au non-respect du confinement, à la spéculation dans l'activité commerciale, au non-respect des mesures barrières et de distanciation. Ces affaires ont connu l'implication de 16.951 individus dont 16.849 de sexe masculin et 102 du sexe opposé. La catégorie la plus impliquée est située entre 18 ans à 40 ans avec 7.000 individus avec un taux de 41,29%.

La police judiciaire, de son côté, a résolu durant cette

même période 2.097 affaires, 2.412 personnes ont été impliquées dont 128 mis en détention et 30 ont bénéficié des mesures de contrôle judiciaires, pendant que le reste a été libéré. Les délits de «coups et blessures» viennent en tête avec 1.061 affaire avec un taux de 53,82%, suivi des délits contre les biens avec un total de 668 affaires réalisant un taux de 70,36%. Le colonel enchaîne sur la création d'une nouvelle brigade, en date 26 décembre 2019, qui a réussi résoudre 900 affaires dont 40 qui ont concerné la sensibilisation dans les milieux scolaires et les autres établissements.

Dans le volet «crime organisé», le colonel souligne avec satisfaction le démentiellement de 23 groupes criminels. 96 personnes ont été impliquées dont 81 mis en détention, et la saisie de 10,317 kg de kif traité et 2.835 comprimés psychotropes, mettant en exergue, sur la base d'une analyse des statistiques, que le crime

contre les individus se place en 1er avec 1.061 affaires. Il a réitéré, à cet effet, que le groupement dispose d'un personnel suffisant, à travers les unités sectorielles, les unités spécialisées, les unités de lutte contre le crime, le vol et les unités de la sécurité routière pour accomplir toutes les missions avec un grand professionnalisme, réalisant ainsi un taux de couverture de 90,38% sur une superficie de 9.150,63 km² et une population dépassant les 700.000 habitants. Dans une dernière intervention, le colonel a été de 30 accidents enregistrés qui ont causé 40 morts et 119 blessés. L'on fait observer que le facteur humain est souvent la cause principale des différents accidents, pour conclure que grâce aux efforts consentis de tous les éléments de la Gendarmerie, la sécurité a connu une meilleure amélioration cette année 2020 par rapport aux années précédentes.

Djillali Toumi

Relizane

Le calvaire des embouteillages asphyxie des milliers d'automobilistes

La fluidité de la circulation fuit nos routes, pour être un simple vœu pieux qu'on n'est pas prêt de croiser sur notre chemin. Les embouteillages sont à l'origine de l'absentéisme et des retards répétés qui ne sont pas sans conséquences sur le rendement des entreprises. La circulation est devenue dense à Relizane et les embouteillages n'en finissent pas, à longueur de journée.



Le temps des heures de pointe, et bel et bien révolu, et ceci est perceptible, tous les jours, même durant les week-ends. Le calvaire continue, en fait, pour des milliers d'automobilistes, qui tentent, chacun à sa façon, de dompter l'ennui ou plutôt le stress du volant. Conduire, est loin d'être une sinécure, encore moins une partie de plaisir. Il suffit de voir

toutes ces files indiennes de voitures qui envahissent les axes routiers, créant un véritable cirque où toutes les prouesses sont envisagées, pour gagner quelques minutes. Le cas du boulevard Mohamed Khemisti du centre-ville est édifiant et empoisonne la vie des conducteurs, qui ne savent plus quoi faire pour garder leur

sang-froid, avec tout ce temps perdu bêtement sur les routes. Les embouteillages qui asphyxient Relizane et ses environs est là pour malmener, à chaque fois, les automobilistes. Coincés dans les interminables bouchons qui rythment le quotidien de la ville de l'antique Mina.

N.Malik

Accident de la route

28 morts et 1.183 blessés en une semaine

Vingt-huit (28) personnes sont décédées et 1.183 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national entre le 17 et le 23 janvier, indique mardi un bilan hebdomadaire de la direction générale de la Protection civile (DGPC). Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec quatre (4) personnes décédées et 66 autres blessées dans 39 accidents de la route, selon la même source. Outre les accidents de la route, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour procéder à l'extinction de 637 incendies urbains, industriels et autres,

et ont exécuté 4.253 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses. S'agissant des activités de lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 353 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas du pays, portant sur la sensibilisation des citoyens sur la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique, et 331 opérations de désinfection générale ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

R.R

Association Le Grand Maghreb

L'Histoire de la France en Algérie



L'écrivain Benjamin Stora en compagnie du Président Emmanuel Macron : «La France, ou plutôt l'Etat français, n'est pas assez mûr pour affronter les atrocités de son passé colonial».

(Photo : D.R)

Le rapport Stora a le mérite d'exister et propose des avancées symboliques en mettant en relief des écrits et des histoires de la guerre d'Algérie. Considérons-le comme un acte préparatoire. L'Histoire des conquêtes est consubstantielle à la violence, féroce voire inhumaine. L'Histoire de la France en Algérie, si singulière, n'échappe pas à cette règle, bien au contraire et ne se contentera pas de symboles, certes nécessaires, mais loin d'être suffisants. Le présent écrit n'a pas l'ambition de produire, loin sans faut, un contre-rapport ou une critique partisane ; les extrémistes de tout genre s'en chargeront avec leur délectation morbide habituelle. Il formalise des ressentis et révèle un psyché collectif traumatique enfoui. C'est un travail synthétique remarquable qui doit être salué en tant que tel. Il n'en reste pas moins vrai que l'ALGM souhaite attirer l'attention du lecteur sur certains points saillants du rapport qui ont été évoqués subrepticement ou certains sujets qui ont été évités avec pudeur...

En premier lieu, ledit rapport n'ose pas lever le voile de la vérité sur le péché originel du colonialisme : un système en tant que tel inique, nihiliste, totalitaire et raciste reposant sur une hiérarchie des races et le vol des terres. Tels sont «les premiers bienfaits» du colonialisme.

La France ou plutôt l'Etat français n'est pas assez mûr pour affronter cette réalité. Il doit donner des gages à des lobbies qui a lui-même encouragé dans cette aventure macabre. La mission assignée à ce rapport est de réconcilier les mémoires entre la France et l'Algérie. L'ALGM considère

Le Rapport Stora a le mérite d'exister mais vise avant tout une réconciliation franco-française sans aborder certains tabous du colonialisme.

que ce rapport devrait tout d'abord viser à concilier la mémoire de la France avec elle-même. La réconciliation franco-française est un préalable.

La commission proposée «Vérité et Conciliation» devrait réunir les pans entiers des Français entre eux : les Français d'Algérie, les Pieds-noirs, les militaires, les harkis (et leurs descendants), les Français issus de l'immigration algérienne. Ce n'est qu'après cette phase douloureuse que

les liens avec l'Algérie pourront être abordés, même si les enjeux sont inextricablement liés. D'autre part, et qu'on se le dise ouvertement, l'Algérie n'est pas exempte d'un mal-être avec son Histoire. Ainsi, un autre sujet a été pudiquement abordé par le rapport Stora : l'Histoire des crânes algériens. Ce rapport tend à saluer la restitution de vingt-quatre crânes algériens conservés dans les sous-sols du Musée de l'Homme à Paris, ayant été réceptionnés avec les honneurs à Alger. Le rapport a «oublié» d'indiquer qu'aucune représentant officiel de France n'était à Alger lors de cette cérémonie. Aucune trace. N'est-ce pas étrange, n'est-ce pas choquant ? La France a restitué ces crânes en catimini. Cela en dit long.

Cette restitution n'est pas le fruit du hasard, mais bien le travail acharné de l'Association Le Grand Maghreb qui a décidé de libérer ces âmes de la froideur des sous-sols de ce musée. L'ALGM a écrit aux deux autorités. Elle a pris un avocat du barreau de Paris. Elle a contacté les grands journaux nationaux.

L'ALGM a pleinement conscience des enjeux cachés de l'Histoire de la France et de l'Algérie. Il est temps de restituer tous les crânes algériens et de libérer leurs âmes pour le repos devant l'Eternel sur leurs terres natales de l'Algérie. ALGM y veillera.

Brahim Mabrouki
Président de l'Association
Le Grand Maghreb



Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 C'est Canteloup
20.55 C'est Canteloup
21.05 Section de recherches
23.05 Section de recherches



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Envoyé spécial
21.05 Complément d'enquête



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.25 9-1-1 - Série dramatique
21.50 9-1-1 : Lone Star
22.00 9-1-1 : Lone Star
22.55 9-1-1: Lone Star



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
21.05 Inglorious Basterds
22.50 Maternité, le désert ou la vie
23.45 Météo



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



19.04 Fauteuils d'orchestre
20.45 Les + de la rédac'
20.50 Les insurgés
23.03 Le mystère Henri Pick



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



17.01 Le pacte des loups
18.58 Dédale meurtrier
19.11 Secret défense
20.50 New York 1997
22.26 Los Angeles 2013



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 23.03

Le mystère Henri Pick

Comédie dramatique de Rémi Bezançon

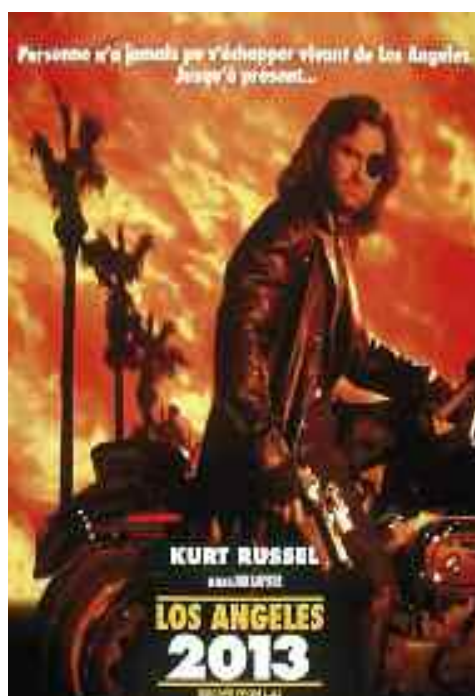
→ Critique littéraire redouté, Jean-Michel Rouche est certain qu'Henri Pick, modeste pizzaiolo breton décédé il y a deux ans, n'est pas l'auteur du best-seller Les Dernières heures d'une histoire d'amour. Il en fait une affaire personnelle au risque d'y perdre sa réputation. Une posture radicale pour braver l'imposture !

Ciné Premier - 20.50

Les insurgés

Film de guerre de Edward Zwick

→ Biélorussie, 1941. Les frères Bielski, dont la famille a été tuée par les SS, prennent le maquis. Bientôt rejoints par d'autres juifs, les armes à la main, ils vont se dresser contre la barbarie nazie.

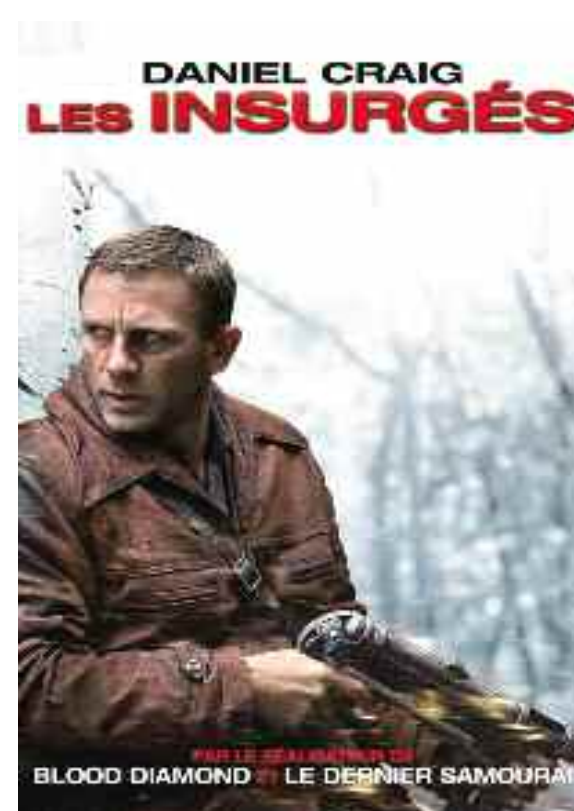


Ciné Frisson - 22.26

Los Angeles 2013

Film de science-fiction de John Carpenter

→ En 2013. Un mercenaire est contacté par le Président des États-Unis pour récupérer un système qui peut altérer l'énergie de la planète et que possède un dangereux terroriste. L'homme, à qui on a inoculé un virus mortel pour qu'il accepte la mission, n'a que quelques heures pour mener à bien sa mission et recevoir l'antidote.



CONTREBANDE DES OBJETS D'ART ET DES MANUSCRITS

APPEL AU RENFORCEMENT DES EFFORTS DE LUTTE

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé, mardi à Alger au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif Rehal, où il a présidé la cérémonie de célébration de la Journée internationale de la douane (JID), l'impératif d'intensifier les efforts des douanes en matière de lutte contre la contrebande des objets d'art et des manuscrits. Visitant une exposition dédiée aux activités des douanes algériennes, le Premier ministre a appelé «à doubler d'efforts pour la protection du patrimoine culturel en proie toujours au pillage continue de réseaux internationaux». Il a, à ce propos, ordonné le renforcement des équipes douanières spécialisées dans ce domaine, le recours aux spécialistes en mettant à profit les expertises internationales ainsi que le soutien de la formation à l'effet d'«éliminer définitivement ce phénomène». Organisée sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la célébration de la journée internationale de la douane est placée cette année sous le thème «relance, renouveau, résilience: la douane au service d'une chaîne logistique durable». Les efforts des services des douanes seront focalisés sur les moyens de surmonter l'impact de la pandémie internationale et l'appui des individus et entreprises, à travers le renforcement de la chaîne d'approvisionnement, la consolidation de la coopération et la mobilisation de la technologie.

R.C.

«LA COMMUNAUTÉ AVIFAUNE»

OUVRAGE D'ORNITHOLOGIE DE MOHAMED BENSACI

Un ouvrage d'ornithologie intitulé «Oumatou ettayr» (La communauté avifaune) signé par Mohamed Bensaci ancien cadre du Parc national de Belezma (Batna) et inspecteur principal des forêts vient de paraître chez la maison «El-Ihsane» d'édition et de distribution. L'ouvrage en langue arabe qui se décline en 332 pages de grand format aspire, a confié l'auteur à l'APS, à partager avec le lecteur «l'émerveillement» face à l'univers avifaune «extraordinaire et plein de secrets» et des questionnements sur «la miraculeuse capacité à voler des oiseaux, leur aptitude mystérieuse à s'orienter dans leurs très longs voyages migratoires et l'impénétrable diversité de coloration de leur plumage».

R.C.

Temps des loisirs

Apprenons à le valoriser !

Jadis on occupait le temps en accomplissant la moindre tâche utile : couper du bois, garder les chèvres, aller faire des provisions en prévision des mauvais jours.

Vieux, jeunes, femmes, enfants, hommes de tout âge étaient livrés aux pires difficultés et passaient leur temps à les affronter. C'était la vie précaire au sens plein du terme. Aujourd'hui, la vie n'est guère meilleure pour la majorité même si les gens trouvent à se vêtir, à manger du pain, à se chauffer. On dit que Dieu a fixé pour chacun et dès sa naissance la quantité de nourriture qu'il lui faut pour vivre.

Sachons tirer profit du temps des loisirs. Mais entre celui qui baigne dans l'abondance et celui qui ne possède rien, il y a des différences. Il y a ceux pour qui la vie est celle qu'ils mènent en ville. Matin et soir ils sont et à longueur d'année convaincus dur comme fer que c'est le destin qui l'a voulu et qu'il n'y a rien d'autre à faire. En milieu urbain, avec un environnement qui grouille de monde, la vie devient de plus en plus impossible. Les gens du troisième âge qui n'ont plus rien à espérer s'alignent sur les places publiques pour discuter de banalités ou d'anecdotes drôles dont ils ont été jadis les acteurs, pour faire rire ou pour meubler le temps. Les journées sont longues pour cette catégorie d'oisifs, ils n'ont rien à faire, ni activité culturelle, ni lecture passe-temps, ni rencontre enrichissante. Ils ont perdu la notion de loisir.

Quant aux gens affairés, le temps paraît très court, quand on les entend parler, ils ont toujours à la bouche les expressions : les journées sont trop courtes, je n'arrive pas, je ne m'en sors pas, je ne termine jamais tant le temps passe vite. Pour eux, il n'a jamais



été question de loisirs, c'est un luxe. A côté, il y a les jeunes, toutes catégories confondues. Les uns sont alignés, assis sur des rampes ; ils n'ont rien à faire. Que de temps ils perdent malgré eux ! C'est des années qu'ils gâchent. On n'a jamais eu une organisation de la société pour le bien de tous, et si cela s'est produit dans quelques régions, c'est des cas isolés et exceptionnels. On y a vu, par le passé des hommes ou des femmes lettrés consacrer, chaque jour, leurs heures de loisirs et bénévolisme au profit de la population livrée à elle-même en lui apportant ce dont elle a besoin pour s'épanouir, avoir quelques perspectives d'avenir, tuer l'ennui, avoir le sens des responsabilités, sortir de la précarité.

Ces bénévoles, généralement des retraités ayant du temps ou des gens cultivés, ont décidé d'investir leurs heures de loisirs dans les foyers d'animation culturelle pour assurer des cours adaptés à des niveaux divers, initié à la pratique théâtrale pour faire découvrir les bienfaits de la dramaturgie par le spectacle en plein air qui apporte à tous des bouffées d'oxygène par le rire, l'apprentissage de la langue ainsi que des sentiments et des

problèmes relationnels ou psychologiques qui se jouent entre les acteurs.

Les mêmes gens convaincus des bienfaits qu'ils rendent en ces temps-là, ont aussi mis l'accent sur l'utilité des compétitions sportives dans la formation des jeunes. C'est des vieux décidés à tout donner de ce qu'ils avaient appris aux jeunes, ils se sont portés volontaires pour aider les jeunes à prendre conscience de leur responsabilité : en prenant part aux compétitions organisés à leur intention, en faisant l'effort de comprendre, aide à mieux se porter physiquement, culturellement et moralement. «Un cœur sain dans un corps sain», pensée du poète latin Juvénal qui en dit long à propos des nombreux bénéfices de la pratique sportive sur toutes les facultés humaines qu'il est difficile d'énumérer comme la force musculaire, l'intelligence, la mémoire, l'adresse, la concentration, la droiture morale, l'ardeur au travail, le sens la compétition.

Que les gens de chaque quartier s'organisent pour une meilleure gestion possible des moments de loisirs de leurs enfants en faisant appel à l'aide des personnes de bonne volonté, ayant la compé-

tence, les connaissances et une expérience en matière de formation et désireux de faire œuvre utile par esprit altruiste en acceptant d'aider les jeunes à retrouver la joie de vivre moyennant des activités culturelles et variées ainsi que des compétitions sportives dirigées par des spécialistes en ces matières ayant pour soucis majeurs de canaliser l'énergie débordante d'une jeunesse qui n'a que faire de son temps des loisirs, et dans une perspective futuriste d'assurer à ces jeunes des moyens qui leur permettent d'être performants à l'heure de la compétition internationale.

Et si rien ne se fait, cette jeunesse va continuer à vivre dans la rue, à se disputer les moindres petits espaces pour jouer au ballon, et dans la poussière. Les deux activités auxquelles ils se livrent sans limitation dans le temps et l'espace : le vélo et le ballon. Certains jettent leurs cartables sous l'armoire ou la table dès leur arrivée à la maison et ils les reprennent pour retourner à l'école le lendemain sans même les avoir ouverts. Pour eux c'est le temps des loisirs qui prend le dessus.

Abed Boumediene

Chaîne YouTube du TNA

Diffusion de la pièce *Axxam nnegh*

La pièce de théâtre «Axxam nnegh» (notre maison), un mélodrame qui met à nu l'isolement des personnes du troisième âge dans les maisons de vieillesse, a été diffusé dimanche sur la chaîne YouTube du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA).

Ecrite et mise en scène par Okbaoui Cheikh, le spectacle «Axxam nnegh», a été produit à la fin de l'année 2020 par l'association culturelle «Forsane Errok'h» pour les Arts de la scène d'Adrar, en collaboration avec le Fonds d'aide à la création artistique et littéraire du ministère de la Culture et des Arts. Quatre personnes âgées, incarnées par les comédiens Kenza Talbi (Louiza), Sofiane Mihoub (Zouhir), Malek Fellag (Idir), et Hamza Mechmeche (Saber) racontent, en 87 mn, leurs parcours de vie mettant

à nu les raisons qui les ont contraints à l'isolement dans une maison de vieillesse.

Rendu par Amazigh Bouakline, un médecin est mis au défi par la direction de l'établissement d'amener un vent de jeunesse dans la vie, devenue pesante, des quatre locataires malheureux se devant de semer en eux l'espoir et l'amour du bien-être, sous peine de démolir l'hospice pour réaffecter son espace au projet de construction d'une autoroute.

La scénographie, œuvre de Chérif Bencherif, au décor minimaliste fait de pantalons transparents renvoyant aux parcours de vie corrects et réguliers des vieillards abandonnés et quelques accessoires (table, chaises et lit), a été d'un apport concluant au spectacle, créant des atmosphères adé-

quates à la sémantique de chacune des situations, proposées dans un éclairage alternant la pénombre et le plein feu qui a restitué les états d'âme en souffrance des personnages.

Adel Ouahab, concepteur de la bande son, a su illustrer les émotions des comédiens, à travers la reprise d'extraits de chansons nostalgiques renvoyant à l'âge tendre de la jeunesse et quelques chansons festives du patrimoine ou de thèmes rythmiques récurrents exprimant le tourment et le regret, donnant ainsi plus de volume au spectacle.

Originaire d'Adrar, Okbaoui Cheikh, dont les travaux ont plusieurs fois été primés, compte à son actif huit pièces en Tamazight sur la vingtaine de travaux qu'il a mis en scène dont «l'amour interdit»

(2008), «le mur» (2013), «Azzouzen», (2015), prix de la meilleure recherche théâtrale au Festival de Babel en Roumanie, ou encore «Jules César» (2016).

Le TNA qui continue de diffuser des spectacles sur sa plateforme numérique, est cependant «prêt à accueillir le public, dans le strict respect des mesures sanitaires prises contre la propagation de la pandémie de la Covid-19», avec la programmation des «nouvelles productions» déjà diffusées sur la toile, a indiqué son directeur Mohamed Yahiaoui.

Le ministère de la Culture et des Arts a récemment décidé de rouvrir au public les théâtres, ainsi que les salles de cinéma et de spectacle, fermés depuis le mois de mars 2020.

R.C.

Ligue 1 (10^e J)

Le leader accroché, première défaite de la saison pour le MCA et le MCO

→ L'ES Sétif, leader du championnat de Ligue 1 de football, a été tenu en échec mardi à domicile par une solide formation de l'Olympique Médéa (0-0), alors que le MC Alger et le MC Oran ont concédé leur premier revers de la saison, en déplacement respectivement face au WA Tlemcen (1-0) et à l'USM Alger (2-0), à l'occasion de la 10^e journée.

Alors qu'elle devait l'emporter pour creuser l'écart sur ses poursuivants, l'Entente s'est heurtée à une surprenante formation de Médéa qui a tenu bon face aux assauts des coéquipiers du buteur maison Mohamed Amine Amoura, en dépit du fait d'avoir terminé à dix. Une contre-performance qui fait les affaires du champion d'Algérie sortant, le CR Belouizdad, facile vainqueur à la maison de l'USM Bel-Abbès (3-1). Un succès qui permet au Chabab de rejoindre le MC Alger à la deuxième place au classement, avec deux matches en moins.

Le CRB a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur central Sofiane Bouchar (80^e), ce dernier sera ainsi suspendu pour le choc prévu lors de la prochaine journée, samedi à domicile face à l'ESS. L'USMBA, dont il s'agit du deuxième revers de rang, confirme sa fragilité défensive et reste la plus mauvaise défense du championnat avec 18 buts encaissés depuis le début de l'exercice.

À l'Ouest du pays, le MCA, qui espérait se racheter après le faux-pas concédé au stade 5-Juillet face à l'AS Ain M'lila (3-3), a été surpris par le WAT (1-0).

Après un début de saison laborieuse pour leur retour parmi l'élite, les Tlemceniens semblent redresser la barre, eux qui enchaînent une deuxième victoire de suite, après celle décrochée lors à Sidi Bel-Abbès (3-2).



Le MCA a fini par lâcher physiquement.

(Photo : D. R.)

L'USMA enchaîne, une première pour Dziri

Invaincue jusque-là en dehors de ses bases, la JS Kabylie a concédé son premier revers en déplacement, sur le terrain du NC Magra (1-0). Les joueurs du nouvel entraîneur Abdelkrim Latrèche respirent et réalisent leur deuxième succès de la saison.

Au stade du 20-Août-1955 de Béchar, la JS Saoura a dû attendre la 86^e minute pour inscrire le but de la victoire face au CS Constantine (1-0) et se positionner au pied du podium, avec un match en moins prévu le 3 février à domicile face au MCA. Le CSC, dont le départ de l'entraîneur Abdelkader Amrani a été acté la semaine dernière, continue de manger son pain noir et se retrouve à une inquiétante 19^e et avant-dernière place au tableau avec 7 points seulement et un match en moins à disputer à Alger face au CRB.

De son côté, l'USMA, sous la houlette de l'entraîneur français Thierry Froger, a réussi à enchaîner un cinquième succès de suite, en s'offrant cette fois-ci le MCO (2-0). Le club oranais a dû terminer la

partie en infériorité numérique après l'expulsion contestée du défenseur Boualem Masmoudi (45'+2) et du gardien de but Oussama Litim (61').

A Chlef, le technicien Nadir Leknaoui a réussi ses débuts à la tête de la barre technique de l'ASO en menant son équipe à une victoire renversante face au Paradou AC (2-1).

Menée au score jusqu'à l'heure de jeu, la formation chélifienne a renversé la vapeur grâce à Benzaza (60^e) et son buteur attiré Beldjilali (75^e). Une victoire qui permet à l'ASO Chlef de se hisser à la 7^e place au tableau. Le PAC, dont l'entraîneur Hakim Malek a quitté son poste à l'amiable, retombe dans ses travers après trois matches d'invincibilité.

En bas du tableau, la lanterne rouge CA Bordj Bou Arréridj a réussi une belle opération en allant tenir en échec l'US Biskra (1-1). Idem pour le RC Relizane, auteur d'un précieux match nul à l'Est face à l'AS Ain M'lila (0-0).

Auteur d'un triplé lors du dernier match face au MCA (3-3), l'attaquant de l'ASAM Adil Djabout a raté un penalty à un

moment crucial de la rencontre (80^e). À l'instar de Djabout, l'attaquant de la JSM Skikda, Kheireddine Merzougui, aurait pu éviter à son équipe la défaite à domicile face au NA Hussein-Dey (0-1), n'était-ce le penalty raté à la 33^e minute. Le nouvel entraîneur du Nasria, Dziri Billel, réalise ainsi son premier succès de la saison, après avoir échoué à le faire sur le banc du CABBA, où il a démarré le championnat.

R. S.

Résultats :

JSMS - NAHD	0-1
CRB - USMBA	3-1
USB - CABBA	1-1
NCM - JSK	1-0
ASAM - RCR	0-0
WAT - MCA	1-0
ESS - OM	0-0
ASO - PAC	2-1
JSS - CSC	1-0
USMA - MCO	2-0

Classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	23	10
2. CR Belouizdad	18	8
- MC Alger	18	9
4. JS Saoura	17	9
- O. Médéa	17	9
- USM Alger	17	10
7. AS Ain M'lila	16	10
- ASO Chlef	16	10
9. MC Oran	15	10
- JS Kabylie	15	10
11. Paradou AC	12	10
12. RC Relizane	10	10
- WA Tlemcen	10	10
- NA Hussein-Dey	10	10
15. US Biskra	9	10
- NC Magra	9	10
17. USM Bel-Abbès	8	10
- JSM Skikda	8	10
18. CS Constantine	7	9

Elections du Conseil de la Fifa

La candidature de Zetchi rejetée

→ La candidature du président de la Fédération algérienne de football Kheireddine Zetchi, aux élections du Conseil de la Fédération internationale, a été rejetée par l'instance internationale, a appris l'APS mardi soir auprès d'une source autorisée. La même source précise que le motif fait suite à «une suspension disciplinaire de six mois, dont trois avec

sursis, infligée à Zetchi au niveau local en 2016», alors qu'il occupait le poste de président du Paradou AC. Le président de la FAF va contester son inéligibilité à travers un recours, qu'il compte introduire au niveau du Tribunal arbitral du sport à Lausanne (Suisse), «dans l'objectif d'être réhabilité», souligne la même source. Avec le rejet de la candidature de

Zetchi, trois candidats devraient être retenus pour les deux sièges libérés en fin de mandat de quatre ans par le Tunisien Tarek Bouchamaoui et l'Égyptien Hani Abo Rida sont le Marocain Fawzi Lekdjaâ, l'Équato-guinéen Gustavo Ndong et Abo Rida, qui briguent un second mandat. Zetchi (55 ans) ambitionnait à travers sa candidature, de devenir la deuxième personnalité sportive algérienne à intégrer le Conseil de la Fifa

après l'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua, qui avait été élu membre du Comité exécutif de l'instance internationale lors de l'assemblée générale électorale de la CAF en février 2011 à Khartoum (Soudan). Les élections du Conseil de la Fifa, se dérouleront en marge de la l'assemblée générale électorale de CAF, le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc). ■

Coupe d'Algérie

L'édition 2021 annulée, remplacée par la Coupe de la Ligue professionnelle

→ Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football, réuni mardi au siège de l'instance à Dely-Brahim, a décidé d'annuler l'édition 2021 de la Coupe d'Algérie, pour être remplacée par la Coupe de la Ligue professionnelle, a annoncé l'instance fédérale. «Compte-tenu de la situation sanitaire liée à la Covid-19, et de l'impossibilité d'organiser l'édition de la Coupe d'Algérie 2020-2021, en raison de l'absence jusqu'à ce jour de compétitions au niveau des championnats amateurs, le bureau fédéral, sur proposition du président de la Ligue de football professionnel (LFP), a décidé de la tenue d'une Coupe de la Ligue professionnelle 2021», a indiqué la FAF sur son site officiel. Cette épreuve, dont la dernière édition avait été disputée en 2000, concer-

nera uniquement les vingt clubs composant la Ligue 1 professionnelle.

«Le vainqueur de cette épreuve, qui sera gérée par la LFP, représentera l'Algérie lors de la prochaine Coupe de la Confédération africaine 2021-2022», précise la même source.

Pour rappel, la précédente édition de la Coupe d'Algérie avait été interrompue en mars dernier au terme des quarts de finale (aller), en raison de la pandémie du Covid-19. La Coupe de la Ligue avait été créée en 1992, avant d'être interrompue aux demi-finales. Trois éditions s'étaient déroulées par la suite : en 1996 remportée par le MC Oran, 1998 par le MC Alger, alors que la dernière édition avait été remportée par le CR Belouizdad en 2000. ■

Equipe nationale

Belmadi inspecte le stade Tchaker de Blida

→ Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, s'est enquis lundi de l'état du terrain du stade Mustapha-Tchaker (Blida) à moins de deux mois de la rencontre qu'abritera cette enceinte, face au Botswana, dans le cadre de la sixième et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun-2021, a indiqué la FAF mardi. Belmadi était accompagné lors de cette visite d'inspection de ses adjoints, Aziz Bouras et Madjid Bougherra, ainsi que du coordinateur administratif Brahim Belyacine. Sur place, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida et le directeur de l'OPOW Mustapha-Tchaker, sans oublier le chargé du projet de renouvellement du gazon

naturel, étaient à l'accueil pour donner toutes les explications nécessaires au sujet des différents travaux entrepris pour préparer le stade pour la prochaine date FIFA, du 22 au 30 mars 2021, précise la même source. Pour rappel, l'équipe nationale livrera un match en déplacement, à Lusaka face à la Zambie, puis accueillera le Botswana, pour les qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022, avant d'entamer, en juin, la campagne des éliminatoires pour le Mondial Qatar-2022. La sélection algérienne avait composté son billet pour la CAN-2021 après le nul décroché à Harare face au Zimbabwe (2-2). Les champions d'Afrique en titre trônent en tête du groupe H avec 10 points. ■

EN DEUX MOTS

Football : La Ligue régionale de Annaba sous tutelle de la FAF

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé, lors de la réunion statutaire mensuelle du bureau fédéral tenue mardi, de mettre sous sa tutelle la Ligue régionale de Annaba. Cette décision a été prise suite au report par les autorités locales de l'assemblée générale électorale de la Ligue régionale de football de Annaba (LRFA), prévue le 12 janvier dernier. Selon la même source, la FAF gèrera cette dernière jusqu'à nouvel ordre. Deux candidats étaient en lice pour la présidence de la Ligue régionale de football d'Annaba. Il s'agit d'Amar Bah-loul, membre du bureau fédéral de la FAF et Redouane Bouchareb, président de l'USM El Bouni, pour succéder au regretté Ahmed Mebrek.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**.
Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Elections du Conseil de la Fifa
 La candidature de Zetchi rejetée

le match à suivre

Ligue 1 (10' J)
 Le leader accroché, première défaite de la saison pour le MCA et le MCO

football

Equipe nationale
 Belmadi inspecte le stade Tchaker de Blida

Une Superligue européenne privée : un projet qui provoque la Fifa

→ Les instances du football ont brandi des menaces fortes pour freiner les ardeurs des initiateurs d'une ligue privée européenne. Joueurs et clubs sont menacés d'exclusion. Conforme au droit européen de la concurrence ? La question se pose. La preuve avec deux patineurs hollandais.



■ La Fifa ne veut pas se laisser dépasser.

(Photo > D. R.)

Le Real Madrid veut-il créer une super ligue privée ? Une info qui explose en pleine saison et qui semble tenir à cette ardeur d'aller jusqu'au bout. De fil en aiguille, ils se retrouvent face à Mark Tuitert et Niels Niels Kerstholt, ces champions olympiques et mondiaux, qui ne sont «que» des... patineurs de vitesse. L'idée de plonger dans les affaires du football s'accélère et ils veulent tourner la page pour en faire de leur projet un véritable combat qui s'immisce sans le vouloir dans le business des milliardaires du football. La Fifa sentant le projet se préciser avec un risque de se généraliser, avec les six confédérations continentales et l'ECA (association européenne des clubs), ont lancé une «flèche éclairante» sous forme d'un communiqué commun, jeudi dernier. Objectif : détruire toutes idées que produiraient les plus grands clubs européens qui voudraient, eux aussi, en catimini créer cette «Superligue» continentale. Une ligue privée qui échapperait, de fait, à l'autorité des fédérations.

Droits médiatiques estimés à 4 milliards d'euros par année

Tout le monde semble s'accrocher à cette idée «excepté Josep Bartomeu, le futur président du FC Barcelone il y a quelques mois, personne n'a encore déjà eu le courage de prendre ouvertement le lead dans

ce dossier très sensible». Mais au moment où tout le monde se mettait autour d'une table pour examiner ce qui est en train de se réaliser, certains éléments ont déjà filtré. «Son potentiel format - deux groupes de 10, des play-off, un parfum de NBA ou de NHL... - a déjà été présenté par plusieurs médias». L'idée gagne du chemin, il faut tout arrêter et au plus vite avant que les fondements de ce projet ne se fassent. Mais un autre «détail» circule dans le fil des médias : le montant des potentiels droits médiatiques, est estimé à 4 milliards d'euros par année. Un pactole qui dépasse, soit dit en passant, l'ensemble des droits récoltés par l'UEFA pour ses compétitions de clubs, champions, League comprise. «Même flou, ce nouveau concurrent fait trembler les dirigeants du football mondial, qui n'ont pas envie - mais absolument pas envie - que l'on vienne pomper dans leurs puits à dollars».

La position de la Fifa s'éclaircit

Les autorités du football ont annoncé la couleur et la bataille a déjà commencé elles n'annoncent qu'il ne sera pas question de reconnaître une telle compétition. Pour s'imposer, elle informe et avertit à la fois que «tout club ou joueur impli-

qué dans une telle compétition se verrait par conséquent interdire de participer à toute compétition organisée par la Fifa ou les Confédérations». C'est ici que l'histoire du duo se glisse dans l'histoire. Les deux patineurs avaient, il y a quatre ans, entamé une procédure auprès de la Commission européenne, après que l'Union internationale de patinage les avait menacés d'une suspension à vie s'ils participaient, contre cachets, à une compétition organisée par une société privée sud-coréenne.

Le credo du duo ?

«Une violation des règles du droit à la concurrence de l'UE. En 2017, les autorités européennes leur ont donné raison. Toutefois, l'ISU n'a pas abdicqué et a tenté de faire annuler l'ordonnance antitrust alors édictée». Peine perdue. Le 16 décembre 2020, le verdict final, défavorable à la fédération internationale, est tombé. Pour les experts, même si rien n'est définitif, cette décision pourrait faciliter l'organisation d'événements non officiels. «Certains y voient même une décision de la trempe de l'arrêt Bosman, dont l'application depuis 1995 - libre circulation des personnes - a chamboulé le monde du football».

Un bras de fer récurrent

Des questions s'alignent et deviennent de plus en plus pressantes, la plus inquiétante était de savoir s'il en serait de même pour le football ? La seconde vise à savoir si «les autorités européennes prendraient-elles la même décision à son rencontre, au mépris de cette fameuse solidarité pyramidale brandie par les fédérations, qui permet de répartir la manne des recettes des grands événements à l'ensemble des nations ?» C'est la question fondamentale qui se profile... si le conflit venait à prendre de l'ampleur. Un scénario dont on peut quand même douter. En effet, l'idée de Superligue refait surface à chaque fois que se profile une nouvelle période de négociations sur les contours futurs des compétitions continentales. Bien que la Fifa, avec sa Coupe du monde des clubs méga-format, et l'UEFA, avec sa sacro-sainte champions League, se livrent à une bataille pour maîtriser les compétitions des clubs les plus prestigieux, il a suffi d'un projet tiers pour recréer un semblant d'union sacrée.

H. Hichem

A voir

- El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h
- Canal + Sport : Tottenham - Liverpool à 21h

La Der

Compétitions interclubs de la CAF (2020/2021) : L'Algérie veut organiser les finales

La Fédération algérienne de football a officiellement introduit une demande auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports afin que l'Algérie puisse accueillir les finales de la Ligue des champions africaine et de la Coupe de la Confédération 2020/2021, a indiqué l'instance mardi à l'issue de la réunion de son bureau fédéral. Cette demande fait suite à l'ouverture par la Confédération africaine de football des candidatures pour accueillir les finales des compétitions continentales des clubs pour l'actuelle édition. La FAF a également sollicité officiellement la tutelle pour que l'Algé-

rie puisse abriter la phase finale de la CAN-2023 des moins de 17 ans (U17), selon la même source. Pour rappel, la CAF avait annoncé le 18 janvier, le lancement de l'appel à candidatures pour l'organisation des finales de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération 2020/2021, prévues en juillet prochain. Les associations nationales souhaitant présenter leurs candidatures doivent soumettre un dossier détaillant les stades pouvant accueillir les matches, les terrains d'entraînement, les sites d'hébergement ainsi que la lettre de garantie du gouvernement au plus tard le 26

février prochain. Depuis la saison dernière, les finales des compétitions interclubs se jouent sur un seul match. La finale de la Coupe de la Confédération se déroulera le 10 juillet et celle de la Ligue des champions aura lieu le 17 juillet. Cependant, la CAF se réserve le droit de changer les dates sus-mentionnées. Quatre clubs algériens sont en lice dans les deux compétitions africaines : le CR Belouizdad et le MC Alger en phase de poules de Ligue des champions ainsi que l'ES Sétif et la JS Kabylie en 1/16 de finale «bis» de Coupe de la Confédération.